

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

à la séance du Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois
du mercredi 24 juin 2015

Monsieur le Président du Conseil Intercommunal,
Madame la Présidente du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner le Préavis 01/2015 du Comité Directeur sur les comptes 2014, composée de Mmes Corinne Verly et Paulette Visinand ainsi que de MM. Serge Berthoud, Thierry Herman (en remplacement de Mme Gloria Capt, excusée) et Jean-François Tosetti (rapporteur), s'est réunie le mardi 5 mai 2015, dans les locaux de la Police NV, Rue du Valentin 12 à Yverdon, en présence de Mme Valérie Jaggi Wepf, présidente du Codir ainsi que de M. le Major Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord Vaudois et de M. Vincent Audemars, chef de la Police administrative.

Après avoir procédé à l'examen détaillé de l'ensemble des comptes 2014 et consulté le Rapport de gestion de la Police Nord Vaudois pour la période concernée, la Commission a formulé les observations suivantes :

1. La répartition des coûts de la région est conforme au nombre d'habitants au 31.12.2013 et à la valeur du point d'impôt calculée selon les chiffres de la péréquation 2013 également.
2. Les communes qui ne finançaient pas de manière spécifique leur sécurité, ont payé leur contribution à l'équivalent de 2 points d'impôt, le solde étant réparti entre Yverdon-les-Bains et Orbe selon la pondération prévue dans le protocole initial.


En conclusion, nous vous proposons d'adopter les comptes 2014 et de valider la répartition par Commune tel qu'elle figure en annexe au Préavis 01/2015 du Codir.

Pour la Commission

Le rapporteur :


J.-F. Tosetti

Les commissaires :


C. Verly


P. Visinand

S. Berthoud



T. Herman

